

# La participation culturelle des tout-petits : une collaboration nécessaire entre les collectivités publiques et le milieu associatif

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant garantit à chacun d'entre eux le droit de participer librement à la vie culturelle et artistique. Une telle participation n'est pas toujours aisée car elle exige notamment une collaboration interdisciplinaire ainsi que des moyens financiers engagés par les pouvoirs publics. Éclairage sur une pratique genevoise où les collectivités publiques et le milieu associatif interagissent.

L'accès à l'éveil esthétique et la participation culturelle dès la naissance constituent des enjeux d'égalité des chances et de cohésion sociale. Depuis 2019, Pro Enfance entreprend des démarches concrètes pour associer la Suisse romande à l'initiative « Lapurla, les enfants explorent »¹. Ce projet s'emploie à enrichir le regard porté sur la créativité des enfants âgés de 0 à 4 ans : celle-ci n'est pas considérée comme une capacité à produire des objets répondant aux critères des adultes, mais comme une compétence transversale de résolution de situations. Il s'agit aussi d'inciter les professionnel·les de la petite enfance, les artistes et les institutions culturelles à travailler ensemble pour nourrir ce champ éducatif.

La Ville de Genève tient dans ce domaine un rôle précurseur depuis de nombreuses années. Les synergies ont notamment conduit à la création de la Maison de la créativité<sup>2</sup> et à la « Charte de l'éveilleur-euse culturel·le dès la naissance »<sup>3</sup>. Par ailleurs, l'association Kaléidoscope et le Musée d'art et d'histoire de Genève MAH ont déployé en 2021 le projet pilote « Ensemble, partons découvrir le Musée d'art et d'histoire ! »<sup>4</sup> avec le soutien de Lapurla et de Pro Enfance. Les démarches ont participé à guestionner les interactions entre les autorités publiques et le milieu associatif.

Pour encourager la compréhension et l'action mutuelle entre le terrain de la culture, des arts et de la petite enfance, il est nécessaire d'accompagner les processus. En mettant en avant le besoin de collaboration entre les collectivités publiques et le milieu associatif, la « Rencontre en ligne Pro Enfance » du 24 avril 2024 a permis à une vingtaine de personnes issues des cantons romands d'échanger sur ce thème. A cette occasion, l'expérience menée entre la Ville de Genève et l'association Kaléidoscope ont été présentées<sup>5</sup>.

### L'expérience genevoise « Ensemble, partons découvrir le Musée d'art et d'histoire ! »

Le projet pilote « Ensemble, partons découvrir le Musée d'art et d'histoire ! » a bénéficié du soutien financier du Bureau cantonal de l'intégration et de la citoyenneté (anciennement Bureau de l'intégration des étrangers) et du Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève. L'objectif était de favoriser l'accès au musée des tout-petits fréquentant l'espace enfants

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www.lapurla.ch/fr

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://maisondelacreativite.ch/

https://www.lapurla.ch/wp-content/uploads/2023/10/CharteEC.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> https://proenfance.ch/bilan-du-projet-pilote-lapula-ensemble-partons-decouvrir-le-musee-d-art-et-d-histoire

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Mesdames Christina Kistos, directrice du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève, Evelyne Vachoux, responsable de l'association Kaléidoscope, et Véronique Lombard, responsable de l'Unité du développement des publics du département de la culture et de la transition numérique ont été invitées à partager leur expertise en présentant le dispositif et les enjeux rencontrés. Les expériences menées tant par la Ville de Genève que par l'association Kaléidoscope dépassent le cadre du projet pilote « Ensemble, partons découvrir le Musée d'art et d'histoire ».



d'un foyer pour requérant·es d'asile. Il s'agissait de 23 garçons et filles, principalement allophones, pris en charge trois demi-journées par semaine et de 10 familles. Le projet visait l'égalité des chances, l'intégration sociale et la mise en réseau en créant de nouvelles passerelles entre les domaines du social, de la petite enfance et de la culture.

La co-construction du projet s'est déroulée durant une année. Deux cycles ont été menés, l'un sur le thème des couleurs et des montagnes, à travers une œuvre du peintre Ferdinand Hodler, et l'autre sur les matières, à travers des œuvres sculptées de la salle des antiquités égyptiennes du MAH. Chaque cycle était composé de quatre rencontres, comprenant : une pré-visite au sein de l'espace enfants ; une animation au sein de cet espace d'accueil ; une visite du musée en présence des enfants, des parents et de l'équipe éducative ; un espace-temps pour explorer l'expérience vécue par chacun et chacun.

Pour les porteuses du projet, notamment grâce à l'ancrage national de celui-ci, l'impact s'est avéré positif pour le réseau genevois. Celui-ci s'est retrouvé consolidé et a pu se nourrir plus largement avec la thématique de l'éveil culturel des 0-5 ans. Le projet a également permis d'élargir la réflexion aux lieux de socialisation des tout-petits et de leur famille, en sus de l'offre d'accueil ordinaire. Suite à l'expérience menée, des structures non-ordinaires se sont par ailleurs senties légitimes de mener des projets d'éveil culturel.

La co-construction est identifiée par les porteuses du projet comme un élément central de son succès. Il est important de se laisser le temps de la rencontre pour comprendre les réalités des parties prenantes. Cette co-construction est un réel défi structurel pour les associations, car elle nécessite du temps et des ressources cohérentes, notamment en termes de personnel. Dans une dynamique où les financements perçus par les associations sont ponctuels, la durabilité des engagements n'est pas garantie. Afin de s'assurer de la pérennité de ce type d'initiatives, les collaborations sont à institutionnaliser.

### Légitimer l'accès à la culture dès la naissance au travers d'un socle commun

A Genève, s'agissant d'un axe du programme de législature communal, l'accès à la culture et la participation culturelle de toutes et tous bénéficient d'un fort soutien politique. Les enfants issus des milieux socioprofessionnels supérieurs sont généralement habitués à la fréquentation des lieux culturels, ce qui est moins évident pour leurs camarades issus de contextes moins favorisés. La difficulté d'accès est souvent corrélée à un sentiment d'illégitimité et non à des raisons financières. Accueillir les tout-petits dans ces espaces doit au contraire limiter les freins et encourager la participation culturelle. La question se pose de savoir comment l'éveil des sens peut pénétrer les lieux d'accueil de la petite enfance ou de soutien à la parentalité. En outre, tous les enfants n'ayant pas accès à l'offre d'accueil à horaires élargis, comment intégrer toutes les familles ? Le développement d'une culture commune entre les acteurs concernés exige de créer un langage et des prérequis collectifs. A Genève, la « Charte de l'éveilleur-euse culturel·le dès la naissance » représente un socle sur lequel les principes fondamentaux de la collaboration entre le domaine de l'enfance et de la culture peuvent reposer. La sensibilisation à la culture de l'éveilleur-euse passe également par la formation des acteurs et actrices concernés (éducateur-trices et médiateur-trices culturel·les notamment).

Suite à l'expérience menée par l'association Kaléidoscope dans le cadre du projet pilote, des outils pour faciliter la mise en œuvre du même type d'initiative ont été co-construits avec les partenaires et seront mis à disposition prochainement. Une trentaine de fiches d'inspiration donneront des exemples



de pratiques de collaborations entre les milieux culturels et de l'enfance. Des checklists destinées aux professionnel·les leur permettront de se questionner sur la préparation d'une visite culturelle ou sur la manière d'inclure les enfants. Des checklists seront également disponibles pour les familles. Enfin, afin de favoriser les collaborations, un annuaire identifiant les acteurs de la petite enfance et de la culture par quartiers est en cours de finalisation.

## Rôle des collectivités publiques dans la promotion de l'éveil culturel : ce que nous apprend l'expérience genevoise

La nature interdépartementale et transversale des projets d'éveil culturel nécessite un soutien des collectivités publiques pour encadrer leur mise en œuvre. Tout comme pour le projet genevois, les initiatives innovantes débutent souvent par des engagements personnels reposant sur quelques personnes convaincues. Le risque que ces collaborations s'étiolent et que le projet s'arrête est alors élevé. Pour limiter cet écueil, la consolidation du réseau est essentielle. Ainsi, Genève a décidé d'identifier les acteurs de terrain concernés par secteurs (bibliothèques, musées, arts de la scène, réseau petite enfance). Une analyse permettra ensuite de définir une stratégie appropriée. La consolidation du réseau supposant une approche globale, les acteurs institutionnels impliqués sont également à solliciter (Canton, Ville de Genève, Association des communes, milieu associatif). Plus les acteurs autour de la table sont diversifiés, moins les altercations politiques seront fortes et plus l'adhésion aux objectifs sera prédominante. Une institutionnalisation des relations peut ainsi légitimer et asseoir l'éveil des enfants et la participation culturelle.

La communication autour des projets doit également être soignée par les collectivités publiques. L'institutionnalisation des processus peut engendrer pour les associations un sentiment d'ingérence. Pour assurer la durabilité des projets, il est important que celles-ci se sentent légitimes et reconnues. – une exigence sine qua non pour maintenir leurs engagements et garantir de réelles collaborations avec le terrain. Les collectivités publiques peuvent également soutenir de telles initiatives en mettant des outils à disposition des acteurs du champ.

L'ancrage dans les bases légales du droit de participer librement à la vie culturelle et artistique, tel que postulé dans la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, constitue une assise concrète. Questionner par exemple le droit culturel et de santé culturelle ou d'éveil esthétique souscrit aussi à l'évolution des mentalités. L'éveil des tout-petits pourrait devenir un indicateur à prendre en compte dans les critères que doivent remplir les institutions culturelles pour obtenir une subvention étatique. Enfin, il est primordial que les collectivités publiques soutiennent financièrement le milieu de la petite enfance et de la culture dans leurs démarches de co-construction.

### Susciter une volonté politique à partir des besoins de l'enfant : un enjeu déterminant

L'éveil culturel questionne la manière d'offrir aux enfants des espaces-temps favorisant leur créativité, le développement de leur imaginaire et leur rapport au monde. Les jeunes enfants ont besoin de lieux où les activités ne sont pas normées, mais de « lieux d'expérimentations sensorielles qui stimulent la créativité, favorisent de diverses manières la participation culturelle et garantissent qu'elle ait lieu. »<sup>6</sup> L'éveil culturel peut prendre de nombreuses formes, notamment celle de l'éveil à la nature ou aux médias numériques. Dans une société où l'intelligence artificielle prend de plus en plus de place, des spécialistes identifient la créativité comme une compétence centrale à acquérir. Faut-il encore que

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Éveil esthétique et participation culturelle dès le plus jeune âge ; Kraus, Ferretti ; 2019



l'éveil esthétique et la participation culturelle se démocratisent et que tous les enfants puissent y accéder, indépendamment du statut socioprofessionnel des familles.

En Suisse, l'éducation est principalement pensée par et pour l'école, et donc pour les élèves dès l'âge de 4 ans. De plus, les animations culturelles sont imaginées pour les enfants à partir de 5 ans. En conséquence, l'éveil culturel est principalement proposé pour les plus grands. Néanmoins, les recherches ont démontré que les premières années de vie sont centrales dans le développement de l'enfant. Favoriser l'accès des tout-petits à l'éveil esthétique dès la naissance et à la participation culturelle semble primordial. Pour cela, un certain nombre d'éléments doivent être réunis. Citons entre autres que les acteur-trices concernés doivent être en mesure de penser l'éveil culturel. Il s'agit ainsi de mettre à disposition des conditions cadres leur permettant de s'extraire des actes quotidien et de se questionner sur la manière d'intégrer les processus dans leurs pratiques. Pour mener à bien de telles démarches, ces professionnel·les doivent être formés et avoir des outils à disposition. En outre, les structures ont besoin d'un soutien financier dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce type de projet. Enfin, l'éveil culturel induisant une dimension transversale et une vision sociétale, un appui politique large et une volonté de collaboration interservices, à l'échelle des trois niveaux politiques, sont fondamentaux pour une mise en œuvre efficace, durable et équitable pour tous les enfants.

### Pro Enfance et les Rencontres en ligne

Créée en 2014, Pro Enfance réunit une diversité d'acteurs romands de l'accueil de l'enfance : organisations professionnelles, collectivités publiques, institutions de formation et structures d'accueil. Depuis son origine, l'association met en lumière les défis de l'accueil de l'enfance en élaborant des états des lieux de manière participative ; elle rend visibles les enjeux et les métiers de l'enfance et contribue à l'identité commune du champ ; elle porte la voix de la Suisse romande sur le plan national.

Forte des compétences et expertises réunies dans son réseau, Pro Enfance s'engage désormais, et de façon complémentaire, à proposer des appuis aux acteurs et actrices locales, sous forme de conseil, d'accompagnement de projets, de mise en lien d'acteurs et d'échanges d'expériences. Dans cette perspective, les « Rencontres en ligne Pro Enfance » proposent des partages de pratiques et des éclairages concrets pour développer l'accueil de la petite enfance et l'accueil parascolaire, collectif et familial, à l'échelle locale. Elles sont destinées principalement aux communes, villes et organismes régionaux, et sont également ouvertes aux directions de structures intéressées. Il est possible de proposer des thématiques par mail à info@proenfance.ch.